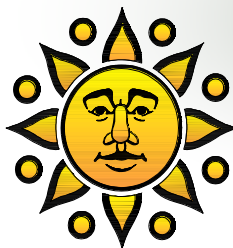




L'INFO-CDC

CDC de la MRC d'Asbestos



Ce bulletin est imprimé en plus de 65 exemplaires et distribué gratuitement sur le territoire de la MRC d'Asbestos

Enfin l'été

A toutes les années, nous avons peur de passer à côté, nous craignons la pluie et le froid, nous avons hâte aux vacances pour en profiter, eh bien nous y voilà.

Nous pouvons enfin profiter de la chaleur, du soleil, de la piscine, de nos temps de loisirs, de nos vacances. Le truc, ne pas se sentir coupable de rien faire (ou heureux de faire ce que nous souhaitions) et ne pas trop capoter avec les cartes de crédit.

Pour à peu près tout ce qui bouge en matière de développement, c'est une période beaucoup plus calme. Il est difficile de rejoindre les personnes responsables de dossiers, les ministères sont encore moins efficaces, les comités sont non fonctionnels par manque de participants et il fait trop chaud pour réfléchir.

L'équipe de la CDC vous souhaite donc de bien profiter de ce temps de l'année pour faire le

plein d'énergie (et de quelques boissons désaltérantes), pour vous reposer (surtout les lendemains de longues soirées), pour faire de l'exercice (autre que la tondeuse et la peinture) et profiter de la vie en famille (faut bien savoir où va l'argent que vous gagnez au cours des autres semaines de l'année).

Bonnes vacances et c'est un rendez-vous pour la rentrée de l'automne.

Dans ce numéro :

<i>Plan de développement social</i>	2
<i>Projets-cliniques</i>	2
<i>La CRÉ</i>	3
<i>La saison des AGA</i>	4
<i>TNCDC</i>	4
<i>Les CPE en crise, suite</i>	5
<i>Développement social</i>	5
<i>Dernière heure</i>	6

La nouvelle du mois: Merci et bonne chance Sylvie

C'est avec surprise que nous avons appris, à la fin de ce mois de juin, le départ de Mme Sylvie Bellerose à titre de directrice du Centre Local de développement de notre MRC. Sylvie a choisi de poursuivre sa carrière

avec l'équipe de Solidarité Rurale. Il est impossible de passer sous silence la contribution de Sylvie au développement de notre région puisqu'elle a été la première présidente de la CDC, la première permanente de

la CDC, la première, et unique, directrice du CLD en plus de participer bénévolement à de nombreux C.A. d'organismes.

Bonne chance Sylvie et merci pour ses belles années.

Sommaire :

- *Des nouvelles locales*
- *Des nouvelles régionales*
- *Des nouvelles nationales*
- *Et, bien sûr, quelques potins de la place*

Proposition de la CDC et du CSSS à la MRC

Nous vous avons parlé le mois passé de la demande que la MRC d'Asbestos avait fait parvenir à la CDC et au CSSS. En fait, la MRC souhaitait qu'une suggestion d'action, en lien avec le développement social, leur soit présentée. Ne reculant devant aucun effort, les permanents responsable de ce dossier à la CDC et au CSSS se sont rencontrés pour y aller d'une proposition. Le fruit de ce travail a été présenté, et accepté, lors de la rencontre des maires du 20 juin 2005.

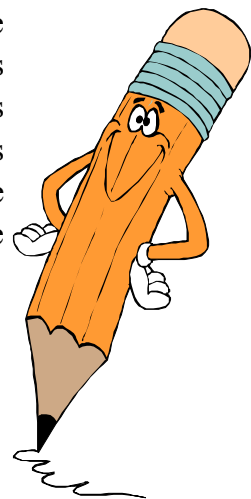
Cette proposition conjointe a pour objet de permettre de bien définir le concept du développement so-

cial, de situer le développement des communautés à l'intérieur de cette priorité, de s'assurer d'interpeller les partenaires nécessaires à la réussite d'un plan de développement social pour notre MRC et d'établir les moyens nécessaires pour connaître le succès. Cette petite tâche sera confiée à un comité ponctuel de qui nous attendons les résultats de leurs travaux pour le mois de janvier 2006.

Vous comprendrez que cette initiative vise à atteindre la première orientation du plan de relance soit de se doter d'un milieu propice au développement. La qualité de vie de la population, les services of-

ferts à la population, la qualité de nos installations de loisirs et scolaires sont autant d'éléments que nous pourrions retrouver dans ce plan de développement social.

Puisque la première phase du plan de relance se termine avec la fin de l'année 2006, espérons que nos échéances nous permettront de respecter ce délai.



Le comité d'orientation des projets-cliniques est en route

C'est parti. Le 21 juin dernier, les membres du comité d'orientation du projet clinique du Centre de Santé et de Services Sociaux (CSSS) de la MRC d'Asbestos, se rencontraient pour une première fois. L'objectif de la rencontre était de s'assurer que les membres comprennent bien leur rôle à l'intérieur de ce processus.

Rappelons que le projet clinique se veut une nouvelle philosophie d'intervention du Ministère de la Santé et des Services Sociaux. Avec une approche populationnelle, le CSSS est maintenant responsable de la santé de la population et non plus seulement des services pour lesquelles le Centre est

financé. Pour bien réussir ce mandat, le CSSS a l'obligation de concerter ses différents partenaires pour valider leurs interventions et tenter de les faire participer à une offre de services renouvelée selon une analyse partagée.

Cela peut paraître compliqué, et vous avez raison.

Tout de même, selon la volonté du Ministère de la Santé et des Services Sociaux, notre milieu est en action et le comité d'orientation adhère, selon les informations reçues, à cette nouvelle façon de faire.

Concrètement, nous avons créé un premier comité de travail. Ce co-

mité aura la responsabilité de tracer le portrait, d'évaluer les besoins et de voir à suggérer des actions pour améliorer la situation pour un premier public cible soit les personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement; le PPALV.

Les personnes et les groupes oeuvrant auprès de ces personnes seront donc contactés pour participer à l'exercice. Puisque c'est le premier comité opérationnel et que huit autres suivront, il sera le groupe test. Au cours des prochains mois, votre Info-CDC tentera de vous informer de l'avancement des travaux.

La CRÉ présente sa nouvelle gestion du FDR

Lors de sa dernière rencontre de conseil d'Administration, la conférence Régionale des Élus (CRÉ) a abordé quelques dossiers qui pourraient s'avérer importants pour le développement de la région de l'Estrie. Certaines décisions portaient sur le fonctionnement de la CRÉ, d'autres plus directement sur ses actions. Allons-y d'un bref tour de table.

Plan quinquennal

Depuis sa création, il y a maintenant un peu plus de 1 an, la CRÉ Estrie est en mode reconstruction et ajustement. Puisque la CRÉ est issue d'une volonté gouvernementale et que le choix des élus de la région a été de ne pas maintenir la structure de l'Ex Conseil Régional de Développement de l'Estrie (CRD), la mise en place d'un nouveau plan de développement est un incontournable. Une firme externe sera retenue pour accompagner la CRÉ dans un processus qui débutera à l'automne 2005 et qui devrait se terminer en mai 2006. Le choix final de la firme se fera à la rentrée de septembre.

Utilisation transitoire du FDR

La CRÉ possède un fonds d'investissement de plus de 1 million de dollars annuellement. Les montants accordés, en prove-

nance du Fonds de développement régional (FDR), depuis la mise en place de la CRÉ, répondent à une grille d'analyse adoptée par les membres. Par contre, l'absence du plan quinquennal ne permet pas d'avoir des orientations ciblées et le processus d'entrée continue des projets peut être discriminant pour certains projets.

Lors de sa dernière rencontre, les membres ont adopté un processus transitoire de l'utilisation du FDR avec 4 cibles d'intervention soit,

- la persévérance scolaire et le développement des compétences
- Le développement économique
- Le développement rural
- Le développement durable.

De plus, le processus demeure à entrée continue donc les projets peuvent être présentés en tout temps à la permanence. Lorsque la permanence évalue que le dossier est complet, elle le dépose aux membres de la CRÉ pour évaluation. Le délai pour une réponse est de deux mois.

Dépôt de rapport d'activités 2004-2005

Notre dernière rencontre a été le moment de faire état du bilan de la première année d'opération de la CRÉ Estrie. Un bilan d'activités, soulignant les lieux d'intervention de la CRÉ et ses princi-

pales réalisations, a été adopté par les membres. Suite à l'adoption de ce rapport, il est prévu que la CRÉ prépare un point de presse pour faire un bilan médiatique de cette première année. Donc, si vous êtes intéressés par ce bilan, vous pouvez le demander en vous adressant directement à la CRÉ Estrie.

Dépôt du plan d'action 2005-2006

Le plan d'action pour l'année 2005-2006 a été adopté par les membres de la CRÉ. Celui-ci s'articule autour de 5 grands axes que voici:

- Formuler et déposer un plan quinquennal de développement;
- Favoriser la concertation des acteurs locaux et régionaux pour assurer le développement social, économique et culturel de l'Estrie;
- Gérer le processus et procéder à l'allocation de subventions dans le cadre du fonds de développement régional (FDR);
- Donner des avis au gouvernement sur les questions de développement régional touchant son territoire;
- Évaluer les organismes de planification et de développement au palier local et régional et formuler un avis à la ministre à ce sujet.

L'AGA de la CDC

C'est le 15 juin au matin que 30 personnes ont eu la chance de participer à l'Assemblée Générale Annuelle de la CDC. Pour l'occasion, la permanence avait préparé une petite présentation sur l'origine de la CDC, ses principales actions et sur sa vie associative. Par la suite, le dépôt des rapports d'activités et financiers ont permis de faire le tour de l'année 2004-2005

L'élément le plus intéressant, soit

les priorités pour la prochaine année, nous a permis de constater la constance de la CDC. Difficile à battre puisque les priorités pour l'année 2005-2006 sont les mêmes que pour l'année précédente.

Nous retrouvons donc:

- La représentation du secteur communautaire;
- Le support aux groupes membres de la CDC;
- Le support au développement

de projets collectifs;

- La mise en place du plan de développement social pour notre MRC.

Ce qui varie, c'est l'état d'avancement de certaines priorités. En fait, les trois premières priorités sont liées de très près à la mission de l'organisme. Pour la quatrième, il est espéré que lors de la prochaine AGA, le plan de développement social soit une réalisation.

L'AGA de la SADC

Le 13 juin, se tenait l'Assemblée Générale Annuelle de la SADC. Comme à toute bonne AGA, nous avons été à même de constater les travaux réalisés en cours d'année par l'équipe de travail. Une équipe qui prend de l'expansion puisque de nouvelles personnes, en lien avec le projet « d'Initiative Régionale Stratégique (IRS) », se sont ajoutées en cours de route.

Cette AGA nous a aussi permis de

faire la connaissance de 7 entrepreneurs de la région. A l'intérieur d'un petit vidéo d'environ 20 minutes, nous avons fait le tour de la MRC pour y rencontrer de jeunes entrepreneurs actifs sur notre territoire et fiers de leur réalisation et de leur région. Un souffle d'optimisme et de fraîcheur qui nous donne un peu d'énergie pour l'été qui arrive.



Du nouveau à la TNCDC

Après 24 mois de service à la Table Nationale des CDC (TNCDC), André Beaudry a remis sa démission à titre de coordonnateur du regroupement des CDC. Ainsi, la TNCDC aura donc un nouveau coordonnateur à partir de la fin de cet été.

Le conseil d'administration a porté son choix sur M. Bruce Lalime.

Titulaire d'un baccalauréat en politique appliquée et d'un certificat en histoire, M. Lalime a déjà été attaché politique, chercheur, agent de communication et journaliste. Autant d'expériences qui lui seront fort utiles pour son nouvel emploi.

Les dossiers en cours à la TNCDC lui laisseront peu de temps pour

s'acclimater à son nouvel environnement. Rappelons simplement que la TNCDC est en négociation avec le Ministère de la Solidarité pour s'assurer un port d'attache avant la fin de la présente année financière.

Nous souhaitons la bienvenue à M. Lalime dans le merveilleux monde des CDC.

Crise dans les CPE, suite

Il semble bien que nous assistions à une petite trêve pour la période estivale. Une trêve sur l'application des moyens de pression des travailleuses.

Ce dossier complexe sera au cœur des discussions politiques de la fin de l'été. Avec les négociations qui approchent avec le secteur privé, l'état québécois pourra difficilement se passer d'un règlement avec les travailleuses des CPE.

Pour le commun des mortels, cette négociation porte principalement sur le salaire des éducatrices et des différents corps de métiers. Ajoutons que des compressions budgétaires à répétition obligent les CPE à couper des services ou encore dans la qualité.

D'un côté, nous retrouvons les travailleurs et travailleuses de CPE qui demandent des augmentations salariales. En plus, l'application de l'équité salariale ayant connu quelques retards, il faut prévoir des sommes additionnelles pour ce volet. D'un autre côté, nous retrouvons les CPE et ses gestionnaires qui demandent la fin des compressions budgétaires pour permettre le maintien de la qualité. Cette dernière offre est aussi assortie d'un plan de révision des dépenses qui permettrait des économies importantes à moyen terme. L'argument de la Ministre Thérberge semble toujours le même soit la disponibilité financière. En fait, la Ministre est prête à faire un bout de chemin mais souligne que la disponibilité fi-

nancière ne lui permet pas de répondre aux demandes des CPE.

Donc, nous pouvons comprendre que la Ministre est d'accord avec les demandes. Suivant cette logique, est-ce à dire que toute demande provenant de tout secteur sera assujettie à ce manque à gagner? Ou si ce secteur, à haute teneur féminine, sera plus pénalisée que les autres? Si notre société reconnaît l'apport des deux parents à la vie familiale, à la poursuite d'une carrière et une autonomie financière, n'a-t-elle pas aussi à reconnaître que cet apport mérite un juste support donc, une juste rémunération de ses travailleuses? A moins que nous parlions d'un sous-métier.....

Un mot sur le développement social

Depuis quelques temps, le terme développement social revient régulièrement dans les discussions de la CDC. Nous retrouvons d'ailleurs à l'intérieur du plan de relance de notre MRC, cette priorité d'action.

Voilà donc une notion qui reçoit l'appui populaire mais que personne ne définit de la même façon. Est-il possible de retrouver une définition simple et compré-

hensible du développement social?

Nous ne nous risquons pas sur ce terrain mais nous vous suggérerons quelques lectures pour vous faire un idée un peu plus précise à ce sujet. Ainsi, nous vous invitons à faire une visite du site Web de la toile du développement social au Québec. Vous y retrouverez, entre autres, la dernière version de la revue

« Développement social », différentes publications sur ce sujet et des liens intéressants.

Rendez-vous donc à l'adresse suivante :

<http://www.inspq.qc.ca/DeveloppementSocial/>



CDC de la MRC d'Asbestos

Pour toute information supplémentaire, commentaire, articles, annonces, vous êtes priés de communiquer avec la:

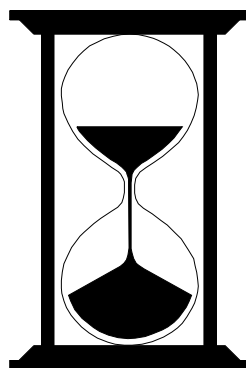
*CDC de la MRC d'Asbestos
Corporation de Développement
Communautaire de la MRC
d'Asbestos*

309 rue Chassé
Asbestos, Québec
J1T 2B4
Tél. : 819-879-6645 poste 232
Télec. : 819-879-5188
cld.cdc@mrcasbestos.com
Site web: www.cdcasbestos.com

L'info-CDC est distribué à l'intérieur de la MRC d'Asbestos.. 65 copies papier sont en circulation. De plus, il est disponible sur notre site Internet.

La **Corporation de Développement Communautaire de la MRC d'Asbestos** est un organisme sans but lucratif, créé officiellement en 1996. Elle est issue d'une volonté des groupes communautaires de la région de se regrouper en vue de s'entraider, de partager des objectifs communs et de supporter des projets.

Votre **C.D.C.** préférée se doit d'assurer la participation du mouvement communautaire au développement socio-économique de son milieu.



Textes écrits par Alain Roy
et Mylène Brouillet



Dernière heure

Grosse nouvelle pour FamillAction

De source généralement bien informée, nous apprenions que la Maison de la Famille de notre MRC, FamillAction, avait obtenu un premier financement récurrent de la part du ministère de la Famille. Cette reconnaissance permettra à FamillAction d'actualiser son mandat et de stabiliser son fonctionnement. Une première subvention étant rarement un moment de grande richesse, l'aide de l'État québécois se chiffre à près de 26 000\$ pour 2005-2006. De ce montant, un minimum de 9 000\$ sera reconduit d'année en année tant que l'organisme répondra à sa mission.

Compte tenu des efforts menés par la permanence et la ténacité des membres du Conseil d'Administration, la nouvelle est accueillie avec soulagement. L'organisme tient aussi à souligner l'apport du Député et Ministre Yvon Vallières qui a donné un fier coup de main pour l'évolution de ce dossier.

Bravo à l'équipe de FamillAction